



CESER - Assemblée plénière du 25 avril 2017

Rapport-avis « Anticiper le développement de la silver économie : bien vieillir en toute autonomie »

Déclaration du groupe CGT

Le groupe CGT salue le travail nécessaire et remarquable d'éclairages et d'analyses effectué par le groupe de travail en charge du rapport-avis.

Les rapporteurs ont eu l'intelligence de traiter du sujet par le bon bout. En effet, la « silver économie » n'a de sens que si elle se construit en réponse aux besoins présents et à venir de la population régionale. Elle ne peut pas avoir comme postulat de départ la création de richesses économiques au profit de quelques-uns, même habillée de cohortes potentielles de nouveaux emplois.

D'ailleurs les potentialités de création de richesses et d'emplois dans ce secteur sont étroitement liées à :

- La capacité contributive des personnes, les premiers concernés – les seniors des Hauts-de-France – ayant le plus faible niveau de vie de la France métropolitaine.
- La solidarité intergénérationnelle mise en œuvre par la puissance publique. A cet égard, la CGT a fait observer et a dénoncé que la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) ne soit pas intégralement reversée au budget de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) : pour les seules années 2013 et 2014, un milliard a été soustrait alors que par exemple les EHPAD et les services à domicile souffrent de manque de personnels qualifiés faute de financement.

Les personnes en perte d'autonomie, comme toutes les autres, sont en droit d'attendre de compter et d'être prises en compte par la société dans tous les actes de la vie. Comme affirmé dans le rapport-avis, la CGT considère que bien vieillir en toute autonomie est un droit fondamental. Et le plein exercice de ce droit fondamental implique une obligation de résultat de la part de la Puissance publique.

Le groupe CGT votera l'avis.